

Genève, le 8 septembre 2015

Lettre à tous les membres de la Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

**Élections à la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
lors de la XXXII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Genève, 8-10 décembre 2015**

Chers amis,

Comme vous le savez, la Conférence internationale élit chaque fois qu'elle se réunit cinq membres de Sociétés nationales différentes en qualité de membres de la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La XXXII^e Conférence internationale, qui se tiendra à Genève du 8 au 10 décembre 2015, procédera également à cette élection.

Le règlement qui régit les élections reste le même qu'en 2011. La pratique consistant à procéder à un appel à candidature bien avant la Conférence sera maintenue.

Nouvel aspect de ces élections, elles se feront par vote électronique et, non comme précédemment, par une lourde procédure de bulletins de vote.

Cette lettre a pour objet de rappeler aux membres de la Conférence les élections à venir, les règles qui la régissent, et de donner quelques informations pratiques. Plus important encore, elle sert d'appel à candidature.

Une « rencontre des candidats » sera organisée dans la soirée du mercredi 9 décembre afin que les membres de la Conférence aient l'occasion d'écouter les candidats et de leur poser des questions avant le vote prévu le 10 décembre.

Les personnes qui se présentent comme candidats sont priées de bien vouloir remplir le formulaire de candidature et de le retourner au Secrétariat de la Commission permanente pour le 15 octobre 2015 à l'adresse suivante :

Secrétariat de la Commission permanente
19, Avenue de la Paix
CH 1202 Genève
Suisse

courriel : contact@standcom.ch
ou tore.svenning@standom.ch

Fax : + 41 22 730 2027

Pour toute question technique, vous pouvez également contacter le Secrétariat.

Veillez trouver ci-joint le formulaire de candidature, le 'Profil des candidats à l'élection de la Commission permanente', les 'Principes directeurs pour l'élection de la Commission permanente' qui ont été adoptés en 2011 par la Commission précédente, ainsi que des extraits des règles régissant les élections.

Dans l'attente de vos nouvelles,

Cordialement,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Tore Svenning', with a stylized flourish at the end.

Tore Svenning
Chef du Secrétariat
Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge